

Ville de Castillon-la-Bataille
Extrait du registre des délibérations du
Conseil Municipal - Séance du 27 Mars
2023

NOMBRE DE MEMBRES : EN EXERCICE 23 | PRÉSENTS 15 | ABSENTS EXCUSÉS 08 | VOTANTS 23

OBJET : N° L23-03/09-27/URB NOUVELLE DENOMINATION D'UNE VOIE PUBLIQUE : RUE GEORGES MARCOU

Etaient présents : Jacques BREILLAT, Jean-Claude DUCOUSSO, Josiane ROCHE, Florence JOST, Fernand ESCALIER, Christine JOUANNO, Sylvie LAFAGE, Hicham TARZA, Sophie SEIGUE, Patrick TRACHET, Quentin CHIQUET FERCHAUD, Valérie LEVERNIER, Nicole CAMPANER, Gérard FERAUDET, Jean-Luc BELLEINGUER.

Etaient absents excusés : Philippe BRIMALDI donne procuration à Florence JOST, Jean-François LAMOTHE donne procuration à Nicole CAMPANER, Josette DANIEL donne procuration à Jacques BREILLAT, Saliha EL AMRANI donne procuration à Hicham TARZA, Pierre MEUNIER donne procuration à Christine JOUANNO, Jean-Pierre DORCIAC donne procuration à Fernand ESCALIER, Séverine DECROCK donne procuration à Valérie LEVERNIER, Patricia COURANJOU donne procuration à Jean-Luc BELLEINGUER.

Le scrutin a eu lieu, Mme Nicole CAMPANER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

M le Maire indique que la municipalité souhaite changer le nom de la rue de Puynormand en rue Georges MARCOU. En effet à la demande de sa famille, à l'occasion du centenaire de sa naissance, ses enfants souhaitent lui rendre hommage en attribuant son nom à une rue de la commune.

M le Maire précise que la ville apportera un accompagnement spécifique des habitants de la rue renommée pour réaliser les formalités administratives auprès des différents organismes nécessaires par le changement de dénomination de la rue.

M. Georges MARCOU est né à Castillon-la-Bataille au N°31 de la rue de Puynormand le 16 février 1923. Infiniment attaché à sa terre natale au point de risquer sa vie et lui sacrifier sa jeunesse, il rejoint les Forces Française Combattantes dans le réseau de renseignements confrérie Notre Dame en tant que résistant, dès l'âge de 18 ans. Il fut ensuite arrêté à Bordeaux le 10 juin 1942 sur dénonciation et déporté dans un camp d'extermination en Autriche, à Mauthausen en mars 1943 après 9 mois de détention à Fresnes. Il sera libéré le 27 avril 1945. Il décède le 15 avril 2013.

Vu le code général des collectivités Territoriales,

Considérant, l'exemplarité patriotique de Georges MARCOU et la nécessité d'honorer sa mémoire,

PAGE 1

Considérant, l'intérêt historique et culturel que la présente dénomination de la rue Georges MARCOU reliant le carrefour de l'avenue Camille Maumey à la rue Paul Bert, de son ancien nom rue de Puynormand.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- adopte la dénomination « rue Georges MARCOU » pour la voie reliant le carrefour de l'avenue Camille Maumey à la rue Paul Bert, de son ancien nom rue de Puynormand.

- Charge Monsieur le maire de communiquer cette information notamment aux services de la Poste

*Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En Sous-Préfecture le
Et de sa publication le*

Extrait certifié conforme au registre
des délibérations du Conseil Municipal

Le 27 Mars 2023

Le Maire,

Jacques BREILLAT

